



VENTE DE BRIOCHES

(Classes de CM1 et CM2)

Cette année, l'APEL organise une vente de brioches.

Pour les élèves de CM1/CM2, le bénéfice de leurs propres ventes ira en déduction du prix à payer pour leur classe découverte de 5 jours du 19 au 23 juin 2023 à l'île de Ré. Chacun devra donc essayer de vendre le maximum de brioches pour, en plus de la participation de l'APEL, réduire davantage le prix final de son voyage.

Nous vous proposons 3 dates de distribution : Jeudi 20 octobre, jeudi 23 mars et Jeudi 25 mai

Merci de votre participation – Les membres de l'APEL

DISTRIBUTION DES BRIOCHES : Jeudi 23 mars 2023 16h à 18h (les commandes sont à retourner pour le mardi 28 février 2023)

Famille :		Classe :		N°Portable :	
<input type="checkbox"/> Brioche nature		Quantité :		
<input type="checkbox"/> Brioche aux pépites de chocolat		Quantité :		
Règlement par :		Nbre de brioches :		
<input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de l'APEL)		Prix unitaire :	4,50€		
<input type="checkbox"/> Espèces		Montant total :		



VENTE DE BRIOCHES

(Classes de CM1 et CM2)

Cette année, l'APEL organise une vente de brioches.

Pour les élèves de CM1/CM2, le bénéfice de leurs propres ventes ira en déduction du prix à payer pour leur classe découverte de 5 jours du 19 au 23 juin 2023 à l'île de Ré. Chacun devra donc essayer de vendre le maximum de brioches pour, en plus de la participation de l'APEL, réduire davantage le prix final de son voyage.

Nous vous proposons 3 dates de distribution : Jeudi 20 octobre, jeudi 23 mars et Jeudi 25 mai

Merci de votre participation – Les membres de l'APEL

DISTRIBUTION DES BRIOCHES : Jeudi 23 mars 2023 de 16h à 18h (les commandes sont à retourner pour le mardi 28 février 2023)

Famille :		Classe :		N°Portable :	
<input type="checkbox"/> Brioche au sucre		Quantité :		
<input type="checkbox"/> Brioche aux pépites de chocolat		Quantité :		
Règlement par :		Nbre de brioches :		
<input type="checkbox"/> Chèque (à l'ordre de l'APEL)		Prix unitaire :	4,50€		
<input type="checkbox"/> Espèces		Montant total :		

